



AVIS sur les perspectives agricoles et alimentaires 2022-2023
au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Concertation technique du **DISPOSITIF RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES (PREGEC)**

Les participants à la réunion du dispositif régional de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (PREGEC) au Sahel et en Afrique de l'Ouest, tenue du 14 au 16 septembre 2022, à Lomé au Togo, ont évalué le déroulement de la campagne agropastorale 2022-2023, la dynamique des marchés, les perspectives agricoles et alimentaires et donnent les conclusions suivantes :

1. Situation pluviométrique

Les cumuls pluviométriques de la campagne agropastorale 2022-2023 en Afrique de l'Ouest et au Sahel sont globalement équivalents ou excédentaires par rapport aux moyennes de la période 1991- 2020. Cependant, des déficits ont été observés au Centre-ouest et au Sud du Nigéria, au Centre-nord du Sénégal et par endroit en Guinée.

Les prévisions pluviométriques pour le reste de la saison indiquent des cumuls comparables voire supérieurs à la moyenne des trente dernières années en septembre et début octobre dans les bandes sahéliennes et soudaniennes. Dans les zones à deux saisons hivernales des pays du Golfe de Guinée, le démarrage de la seconde saison des pluies sera effectif fin septembre.

2. Situation hydrologique

La situation hydrologique est excédentaire dans l'ensemble des bassins fluviaux de la région. Des cas de dépassement de seuils d'alerte ont été observés au niveau de plusieurs cours d'eau, engendrant des inondations ayant occasionné des dégâts matériels et des pertes en vies humaines dans certains pays (Niger Sénégal...).

La montée des eaux se poursuivra dans certains bassins jusqu'en septembre – octobre. Elle serait plus accrue dans le bassin du fleuve Niger au Mali et dans le bassin du Lac-Tchad au Tchad dans les prochaines semaines.

3. Situation de la campagne agropastorale

- **En termes de mesures de soutiens à la conduite de la campagne 2022-2023** : tous les États, avec l'appui de leurs partenaires, ont déployé d'immenses efforts pour soutenir la conduite de la campagne agropastorale 2022-2023. Plus particulièrement, d'importantes mesures ont été prises afin de maîtriser la flambée des prix des engrais et des autres intrants et la vaccination du bétail contre les maladies hydro-pseudo-telluriques. Celles-ci concernent la mise à disposition d'intrants et de d'équipements agricoles au profit des producteurs. En ce qui concerne le cas spécifique des engrais, les volumes mobilisés dans le cadre de ces appuis s'élèvent à des centaines de milliers de tonnes de fertilisants minéraux et organiques.

Malgré les efforts des États et de leurs partenaires, la campagne a été marquée par les difficultés d'accès aux engrais et autres facteurs de production.

La réunion du PREGEC du mois de septembre a permis de réaliser une évaluation à mi-parcours de la campagne agricole et dégager les perspectives agricoles et alimentaires. La rencontre était organisée par le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et ses partenaires.

- **Le déroulement de la campagne 2022-2023** a été marquée par une installation précoce dans les pays du Golfe de Guinée, dans la bande soudanienne et dans le Sahel Centre et Ouest. Il a été normal dans le Sahel Est (Tchad et Niger). En dépit des poches de déficits pluviométriques observées en début de saison dans certaines localités, on observe globalement un bon niveau de satisfaction des besoins en eau des cultures céréalières dans tous les pays.
- **La situation phytosanitaire** est marquée par la persistance des attaques de la chenille légionnaire d'automne dans la plupart des pays. Les attaques fortes à modérées des sauteriaux sont déclarées au Niger, au Burkina Faso, au Cabo Verde, au Mali et au Sénégal. La campagne a été également marquée par la pression des chenilles mineuses et défoliatrices, d'insectes floricoles sur les cultures céréalières, les légumineuses et les arbres fruitiers, d'oiseaux granivores, de mouches des fruits et de cicadelles.

En début septembre, les stades phénologiques dominants sont l'épiaison, la floraison et la maturation dans le Sahel et la maturation-récolte dans les pays du Golfe de Guinée et dans certaines zones de la bande soudanienne.

Les rendements des principales céréales pluviales pourraient être en général équivalents ou légèrement inférieurs aux moyennes des 5 dernières années dans le Sahel Est et au Nigéria. Ils seraient de niveaux moyens à excédentaires dans le Sahel Centre et Ouest, en Côte d'Ivoire et en Guinée.

Toutefois, les prévisions sur les productions pourraient varier à la hausse ou à la baisse dans les zones où les cultures n'ont pas encore bouclé leur cycle, et ce en fonction des conditions pluviométriques et phytosanitaires de fin de saison.

- **La situation pastorale** est marquée par une disponibilité fourragère assez contrastée en début de campagne due à une mauvaise répartition des pluies. La progression du front de végétation a été plus que normale au cours des mois de juillet et août, ce qui a amélioré la disponibilité en fourrage. De même, le remplissage des mares pour l'abreuvement du bétail dans les zones agropastorales et pastorales est resté satisfaisant durant cette période.

Toutefois, la disponibilité fourragère est faible dans certaines zones, notamment les régions de Tillabéry, Tahoua, Agadez au Niger et dans le centre-nord du Sénégal.

Au 31 août 2022, la biomasse fourragère estimée est supérieure à celle de l'année passée et à la moyenne des cinq dernières années en Mauritanie, au Mali, au Tchad, au Burkina Faso et au nord-ouest du Nigeria. Cependant, un retard de croissance est enregistré à Saint-Louis, à Louga et dans le Nord-est de Thiès au Sénégal et dans la zone de Liptako Gourma entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

Au-delà de ces bonnes perspectives de production fourragère, plusieurs zones de pâturages demeurent inaccessibles en raison de l'insécurité civile persistante dans la zone de Liptako Gourma, du Bassin du Lac Tchad, le Nord-ouest et certains États du centre du Nigéria. L'extension des violences sécuritaires au Nord du Bénin et du Togo, habituellement zone de transhumance, constitue une menace supplémentaire limitant l'accessibilité fourragère et la mobilité du cheptel dans la région.

La prévalence moyenne de la chenille légionnaire d'automne est de 34%, avec des niveaux élevés supérieurs à 50% signalés par endroits au Burkina Faso, au Cabo Verde et dans la plupart des pays du Golfe de Guinée (en particulier sur la culture du maïs).

En outre, les fortes infestations sans précédent de la cicadelle constituent une préoccupation majeure dans les principales zones de production cotonnière. Malgré les conditions écologiques favorables dans les aires grégarigènes du Criquet pèlerin, la situation acridienne demeure calme dans les pays de la ligne de front du Sahel. La reproduction à petite échelle des populations solitaires observée dans certaines aires grégarigènes ne sera pas préjudiciable aux récoltes.

Les risques d'attaques de sauteriaux, de la chenille mineuse de l'épi du mil et des oiseaux granivores dans certains pays du Sahel en fin de saison, ainsi que de la chenille légionnaire dans les pays à saison hivernale bimodale, suggèrent une vigilance renforcée même si des efforts sont déjà déployés par les États pour juguler de telles menaces.

4. Perspectives de productions agricoles, des marchés, alimentaire et nutritionnelle

- **Les perspectives de productions agricoles** : au regard des conditions pluviométriques et des efforts déployés par les pays et leurs partenaires en appui à la campagne agropastorale, les prévisions de productions céréalières se situeraient entre 71 et 78 millions de tonnes, soit une baisse de -2% et une augmentation de 7%, comparée à la moyenne des cinq dernières années.

Des baisses probables par rapport à l'année dernière pourraient être observées au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Gambie, en Guinée-Bissau, en Guinée et au Nigeria.

Les productions des racines et tubercules pourraient atteindre 191 à 207 millions de tonnes, soit une hausse de 3% à 9% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Les productions de certaines cultures de rente seraient en baisse par rapport à la campagne précédente, de l'ordre de 4 à 17% pour l'arachide ; 7 à 9% pour le sésame et de 3 à 8% pour le coton.

Le contexte multi-crise expliquerait en grande partie ces baisses probables de productions agricoles, notamment l'abandon d'importantes superficies cultivables dans les zones d'insécurité, les difficultés d'accès aux intrants agricoles.

- **Les perspectives des marchés** : le fonctionnement des marchés régionaux est globalement normal sauf dans les zones très affectées par l'insécurité civile. Les disponibilités alimentaires sont en baisse dans la plupart des pays, mais elles s'améliorent progressivement avec la mise sur le marché des premières récoltes. Cependant, la tendance haussière des prix des denrées se maintient dans tous les pays, en particulier pour les produits locaux et le blé. Les hausses importantes de prix (plus de 50 % par rapport à la moyenne) sont observées au Burkina Faso, au Mali, au Ghana, en Sierra Leone, au Libéria et au Nigeria. Ces hausses sont la conséquence d'importants déficits de productions agricoles de la campagne précédente, des besoins accrus de reconstitution des stocks, des effets de l'insécurité civile et du conflit russo-ukrainien, dans un contexte d'inflation généralisée et des difficultés liées aux transports.
- **Les prix des fertilisants** sont en hausse en raison des difficultés d'approvisionnement liées à la perturbation des chaînes d'approvisionnement du fait du conflit russo-ukrainien et de l'effet négatif de la hausse du coût transport local consécutive celle des hydrocarbures dans tous les pays de la région. Dans beaucoup de pays, les paysans n'ont pu accéder aux engrais en raison des prix élevés et des retards de livraison par les services techniques.

Les prix du bétail et des produits de rente sont également à la hausse comparativement à la moyenne des cinq dernières années, mais les termes de l'échange bétail/céréale et produits de rente/céréale sont globalement en défaveur des consommateurs surtout dans les zones d'insécurité civile.

En perspectives, les prix des denrées pourraient connaître une baisse saisonnière à cause des récoltes en cours cependant les prix resteront supérieurs à leurs valeurs moyennes. Cette situation, ajoutée à l'inflation (16% en moyenne) et à la forte dépréciation des devises locales, fragilise le pouvoir d'achat et l'accès aux aliments des populations vulnérables et surtout celles vivant dans les zones d'insécurité dont les moyens d'existence se sont quasiment effondrés.

- **La situation alimentaire et nutritionnelle** pourrait s'améliorer à la faveur des perspectives de productions agricoles en particulier si le scénario de l'hypothèse haute se réalise dans la région.

Toutefois, et au regard des menaces (persistance de la crise sécuritaire, de l'inflation et de la dépréciation des devises locales... et de leurs effets sur le pouvoir d'achat des consommateurs), il paraît peu évident que la probable bonne campagne agricole puisse inverser significativement les tendances alimentaires et nutritionnelles.

Cette incertitude s'ajoute à une situation nutritionnelle caractérisée par une augmentation des cas d'admission d'enfants malnutris en particulier dans les pays durement frappés par la crise alimentaire pendant la période de soudure qui s'achève.

La réunion fait les recommandations suivantes :

À l'endroit des États :

- Poursuivre et renforcer la mobilisation politique et financière pour la mise en œuvre des plans nationaux de réponse, y compris les mesures de sécurisation et de facilitation de l'assistance alimentaire dans les zones d'accès difficile du fait de la crise sécuritaire ;
- Diversifier les sources d'approvisionnement alimentaire afin d'assurer une meilleure accessibilité à des prix abordables des aliments et renforcer la résilience des populations vulnérables ;
- Anticiper la préparation de la prochaine campagne agricole irriguée de saison sèche 2023, notamment le soutien à l'accès des producteurs aux intrants et au matériel agricoles ;
- Renforcer la veille, la surveillance et la lutte contre les ennemis des cultures et ravageurs dans les zones de production agricole ;
- Maintenir et renforcer la vigilance jusqu'au mois d'octobre afin d'alerter à temps opportun sur les risques d'inondation dans les bassins fluviaux à haut risque.

À l'endroit du CILSS, de la CEDEAO et de l'UEMOA :

- Poursuivre le renforcement des capacités techniques des pays dans la maîtrise et l'utilisation des outils moderne plus efficace pour assurer un meilleur suivi de la campagne agricole ;
- Mutualiser les efforts afin de mettre en œuvre des solutions communes face à la hausse généralisée des prix des denrées, la vie chère et la crise alimentaire et nutritionnelle majeure que connaît la région ;
- Appuyer la mise en place et/ou la dynamisation des Groupes de Travail Pluridisciplinaire (GTP) dans les pays pour assurer la veille informationnelle sur la sécurité alimentaire, la nutrition et les risques de catastrophes surtout pendant la campagne agricole en particulier ;

- Accélérer l'opérationnalisation de la composante aliment bétail de la réserve régionale de sécurité alimentaire (RRSA) en vue de faire face aux déficits fourragers récurrents observés dans la région ;
- Soutenir les efforts des gouvernements dans le renforcement des systèmes de protection sociale et des mécanismes d'anticipation et de prévention des crises.

À l'endroit des partenaires :

- Soutenir les efforts consentis par les États et les OIG pour l'autonomisation des pays en renforçant et accompagnant leur systèmes nationaux et régionaux d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et en particulier ;
- Poursuivre les appuis à l'autonomisation des pays pour prendre le leadership sur le déroulement des formations et des analyses du Cadre Harmonisé ;
- Accompagner les États pour l'opérationnalisation du Nexus Humanitaire-Développement-Paix en réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles récurrentes aggravées dans les zones de conflit ;

Fait à Lomé, le 16 septembre 2022

La réunion

LEADERS POLITIQUES ET ANIMATEURS TECHNIQUES DU RPCA



PARTENAIRES TECHNIQUES



PARTENAIRES FINANCIERS

